

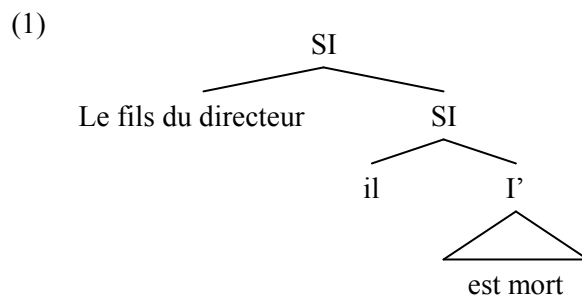
MÁRTON GERGELY HORVÁTH

## Présence ou absence du pronom clitique et interprétation du syntagme nominal coréférent

### 1. Introduction

Le français parlé se caractérise le plus souvent par ses différences par rapport au français standard. Les propriétés qui décrivent ce premier renvoient notamment à l'emploi non standard de certains pronoms conjoints : l'utilisation de *on* à la place de *nous*, l'omission du pronom impersonnel *il*, ou le redoublement clitique d'un syntagme nominal. L'objectif du présent article est d'étudier, d'après des jugements de locuteurs français, ce dernier phénomène du point de vue de son importance dans la structure informationnelle de la phrase.

Le statut morphosyntaxique des pronoms clitiques du français parlé est largement discuté dans la littérature linguistique. Ici, nous adoptons l'hypothèse selon laquelle les pronoms clitiques sont des arguments occupant la place du sujet. Dans les constructions de redoublement, le syntagme nominal redoublé est alors disloqué, et le pronom clitique coréférent est en position argumentale, contrairement à l'analyse morphologique d'après laquelle les pronoms clitiques sont réanalysés en tant qu'affixes et puis en tant que morphèmes d'accord. La figure (1) présente la structure de base du sujet redoublé.



Le redoublement clitique étant assez fréquent dans le français parlé, il serait intéressant de voir dans quelles constructions il est le plus probable qu'il

apparaisse, et s'il y a un rapport entre la possibilité de dislocation et la structure informationnelle de la phrase.

## **2. Topicalisation et focalisation**

Le fait que les syntagmes nominaux disloqués du français parlé sont interprétés comme topiques semble être établi (De Cat, 2002 ; Creissels, 2006 ; Gécseg, 2007). Pour expliciter la notion de « topique », nous acceptons la définition de Gécseg (2007) :

[L]e constituant fonctionnant comme topique [...] constitue le point de départ de l'assertion exprimée par la phrase, dans la mesure où il désigne l'individu [...] accessible dans le contexte, soit que celui-ci a déjà été introduit dans le discours, soit qu'il s'agit d'un ou plusieurs membres (connus, donc identifiables) d'un groupe déjà présent dans le discours. (Gécseg, 2007 : 79)

La notion de topique du français est donc différente de celle du hongrois : en hongrois, le topique représente une information connue : son référent est connu ou du moins présumé existant par les interlocuteurs. Il suffit alors que le référent fasse partie des connaissances partagées de ces derniers. Cette différence explique le fait que la variété des expressions nominales topicalisables dans le français parlé est plus réduite que dans le hongrois.

La dislocation n'est pas le seul procédé qui permet la topicalisation, celle-ci peut également s'effectuer à l'aide d'une simple antéposition (cf. Creissels, 2006 : 116) :

- (2)a. Jean, je lui ai offert un livre. (dislocation)
- b. À Jean, j'ai offert un livre. (topique antéposé)

La différence réside donc essentiellement en la reprise du SN topicalisé par un pronom.

En ce qui concerne la focalisation, d'une façon générale, on peut affirmer « *qu'un élément de la phrase mis en focus est présenté comme particulièrement chargé d'une valeur informative* » (Creissels, 2006 : 111). En distinguant la focalisation simple ou informationnelle de la focalisation contrastive, Rizzi (1997) constate que, dans les langues romanes, seul le focus contrastif est antéposé : il est généralement exprimé à l'aide de constructions clivées :

- (3) *C'est Jean qui m'a frappé.* (cf. Creissels, 2006 : 123)

Selon De Cat (2002), cette construction clivée peut être « cachée » : c'est ce qu'elle appelle l'antéposition du focus :

(4)a. *JEAN m'a frappé.*

b. *DES HARICOTS, on va leur mettre avec.* (cf. De Cat, 2002 : 163)

L'antéposition d'un constituant peut donc s'interpréter comme une topicalisation ou une focalisation. L'intonation permet de savoir de quel procédé il s'agit : par exemple, la phrase *TROIS HEURES j'ai attendu* n'est possible qu'avec une intonation de focalisation (cf. Creissels, 2006 : 117).

### **3. Présentation de l'enquête**

Notre enquête est centrée sur l'interprétation des SN sujets redoublés ou non par des pronoms clitiques. Nos hypothèses concernent les liens entre la topicalisation, la focalisation et le redoublement. D'une part, nous supposons que les syntagmes nominaux sujets sont toujours redoublés par un pronom clitique coréférent lorsque ces premiers sont des topiques potentiels. D'autre part, nous présumons que l'absence du redoublement entraîne la focalisation du syntagme nominal sujet et qu'inversement, la focalisation d'un SN sujet interdit la présence d'un pronom clitique sujet coréférent.

L'objectif de l'enquête est de déterminer si le redoublement est possible ou obligatoire dans les constructions suivantes : (i) quantifieurs et SN indéfinis en position de sujet ; (ii) structures de focalisation ; (iii) constructions avec *chaque* + *N* ; (iv) constructions contenant des informations complètement nouvelles ; (v) constructions avec des prédicats de niveau individuel dont le sujet est obligatoirement interprété comme topique ; (vi) expressions figées.

L'enquête est composée d'un test en deux parties. Dans la première partie, une phrase affirmative ou interrogative détermine le contexte, et le locuteur doit choisir parmi trois possibilités qui constituent la suite ou la réponse au contexte donné. Dans la deuxième partie de l'enquête, le contexte est déterminé de la même manière, mais une seule suite ou réponse est proposée, et le locuteur doit déterminer si la deuxième phrase est acceptable ou non. Plus précisément, les options sont les suivantes : (a) je pourrais dire cette phrase ; (b) je pourrais dire cette phrase, mais dans un autre contexte ; (c) je ne pourrais jamais dire une phrase comme ça, mais je sais que d'autres francophones pourraient ; (d) cette phrase est trop bizarre, aucun francophone ne parle comme ça.

Le test est un questionnaire audio : les phrases à évaluer ne sont jamais transcrites. Ainsi, l'orthographe, la ponctuation ou l'absence d'intonation n'influencent pas les jugements. En plus des constructions qui constituent la cible de l'enquête, le questionnaire comporte également des distracteurs. Dix-neuf francophones natifs (français) ont rempli le questionnaire.

#### **4. Constructions observées**

##### **4.1. Quantifieurs et SN indéfinis sujets**

Étant donné que la plupart des quantifieurs et SN indéfinis ne peuvent généralement pas être disloqués, leur topicalisation est interdite lorsqu'ils sont en position de sujet, et on s'attend à ce que leur redoublement par des pronoms clitiques ne soit par conséquent pas possible.

Nous avons observé des constructions contenant *tout le monde* et *personne* en position de sujet. Le redoublement a été très clairement refusé lorsqu'il s'agissait de choisir entre trois possibilités. Dans la deuxième partie de l'enquête, la réponse dans (5) a été jugée complètement inacceptable par 9 personnes ; les 10 autres locuteurs ont considéré que d'autres francophones parleraient comme ça.

(5)– *Vous avez eu beaucoup de monde à la fête ?*

– *Non, personne il est venu.* (cf. De Cat, 2002 : 338)

Cela confirme l'idée selon laquelle il existerait bien certaines variantes du français parlé où ce type de redoublement (avec *personne*) est permis. Mais dans la variante des locuteurs interrogés, l'absence des pronoms clitiques qui redoubleraient un sujet quantifieur ou indéfini correspond au fait que la topicalisation de ce type de sujet est interdite.

##### **4.2. Focalisations**

L'un des types de constructions de focalisation étudié était le focus contrastif :

(6)– *Son père règlera la note.*

– *Non, SON MARI (il) la règlera.* (cf. De Cat, 2002 : 332)

Si le redoublement du sujet relève de la topicalisation par dislocation, il doit être absent dans des constructions focalisantes, puisque le topique ne peut pas être mis en focus. Dans un contexte sur les quatre proposés, tous les locuteurs

ont choisi la version sans pronom clitique. Dans les 3 autres contextes, 89 % des personnes interrogées ont choisi la version sans pronom redoublant. Notre hypothèse se trouve donc validée par ce résultat.

Nous avons également observé des constructions avec *chaque* + *N*. Certaines études montrent que le syntagme *chaque* + *N* en tant qu'objet direct peut lier une variable au sein du sujet si et seulement si le sujet est mis en focus (cf. De Cat, 2005 : 17).

(7)– *Qui accompagnera chaque enfant ?*

– *SA MÈRE (elle) accompagnera chaque enfant.* (cf. De Cat, 2002 : 333)

On s'attend à ce que dans ce type de constructions, le pronom clitique redoublant le sujet soit absent. Cette hypothèse est confirmée : la version sans redoublement a été choisie par 88 % des personnes interrogées dans l'un des deux contextes, et par toutes dans l'autre.

### 4.3. Topicalisations

Lorsqu'une phrase, dans un contexte donné, ne représente que des informations totalement nouvelles, la topicalisation n'est a priori pas possible. Le type de contexte étudié est le suivant :

(8)– *Qu'est-ce qui s'est passé ?*

– *Les voisins (ils) ont mangé mon lapin.* (cf. De Cat, 2005 : 18)

Dans la première partie du questionnaire, 95 % des locuteurs ont choisi la version sans pronom ; les 5 % restant, soit 1 seule personne, ont trouvé que les deux versions étaient identiquement acceptables (la troisième version servant de distracteur).

Un deuxième type de construction topicalisante a également été observé : des constructions avec un prédicat de niveau individuel (*individual level predicate, ILP*), qui exprime généralement des propriétés permanentes d'individus, et dont le sujet est obligatoirement interprété comme topique (sauf en cas de focalisation étroite).

(9)– *Qu'est-ce que ton frère fait dans la vie ?*

– *Mon frère (il) est musicien.* (cf. De Cat, 2005 : 18)

Lorsque les locuteurs ont dû choisir entre trois possibilités, les réponses étaient très partagées : seulement 44 % des personnes ont choisi la version avec

pronom clitique, alors qu'il s'agirait normalement d'une construction topicalisante.

Dans la deuxième partie du test, la phrase a été donnée avec redoublement : 89 % l'ont jugée correcte, 11 % pensent que d'autres francophones parlent comme ça ; personne ne l'a refusée. Ce test montre donc mieux la possibilité du redoublement dans des constructions avec des *ILP*.

Dans ce type de structure, l'interprétation topique n'est a priori pas possible en cas de focalisation étroite :

- (10) – *Ma mère, elle est architecte.*  
– *MON PÈRE AUSSI (il) est architecte.* (cf. De Cat, 2005 : 18)

Dans ces cas-là, l'interdiction de redoublement due à la focalisation est loin d'être aussi évidente que dans les autres contextes de focalisation. Dans la première partie de l'enquête, seuls 61 % ont choisi la version sans pronom. Dans la deuxième partie, la phrase avec focus et avec pronom clitique redoublant (*MON PÈRE AUSSI il est architecte*) a été jugée correcte par 89 % des locuteurs, et acceptable pour d'autres francophones pour les 11 % restant. Personne ne l'a trouvée incorrecte. Toutefois, ce résultat ne réfute pas nécessairement notre hypothèse. En effet, si l'on tient compte des observations de Benincà (2001 : 58-59), le sujet de la réponse dans (10) peut être considéré comme disloqué. La phrase qui précède cette réponse possède un sujet topicalisé, ce qui peut favoriser l'utilisation d'une structure de dislocation similaire, les deux phrases se ressemblant. Il s'agirait donc d'une focalisation *in situ*, où le sujet reste dans sa position disloquée et reçoit l'emphase. Celle-ci n'est par conséquent pas obligatoirement en corrélation avec la structure de focalisation.

#### **4.4. Expressions figées**

Le dernier type de constructions étudié concerne les expressions figées. Comme le sens de ces dernières n'est pas compositionnel, on peut s'attendre à ce que les SN utilisés dans des expressions idiomatiques aient tendance à ne pas correspondre à des référents discursifs, donc à ne pas être interprétables en tant que topiques (cf. De Cat, 2005 : 21-22). Conformément à notre hypothèse, le redoublement (et par conséquent la topicalisation) du sujet d'une expression figée devrait donc favoriser une lecture sémantique compositionnelle. En effet,

dans une perspective dite « morphologique », selon laquelle les pronoms clitiques seraient en réalité, dans le français parlé actuel, de simples morphèmes d'accord verbal, le redoublement ne devrait pas avoir pour conséquence la topicalisation du sujet ou d'autres changements sémantiques.

Nous avons tenté alors de vérifier si le redoublement des SN sujets par un pronom clitique entraînait une lecture compositionnelle, c'est-à-dire un sens littéral des expressions figées. Les deux expressions testées étaient les suivantes : *un savon est passé à quelqu'un* (quelqu'un est réprimandé) et *les carottes sont cuites* (tout est fini), les deux pouvant avoir un sens littéral dans un contexte donné.

Dans le cas de *un savon est passé à quelqu'un*, toutes les personnes interrogées ont choisi la version sans pronom. Cela confirme l'interdiction du redoublement et donc de la topicalisation. Toutefois, ce n'est pas nécessairement le figement qui empêche la topicalisation du sujet. En effet, celui-ci (*un savon*) est un SN indéfini non spécifique qui, en tant que tel, ne se topicalise pas.

L'expression *les carottes sont cuites* a été testée à deux reprises. Dans le cas du questionnaire proposant trois choix, l'expression est au sens propre :

(11) – *Bon, pour aujourd'hui, j'ai préparé des carottes, des endives et des petits pois. Attends une minute, je vais voir si les endives sont cuites.*

– *Et les carottes (elles) sont cuites ?*

La version topicalisée (avec pronom) a été préférée par 79 % des locuteurs. En effet, les carottes font partie du contexte, la topicalisation est permise.

Dans le cas du test d'acceptabilité, l'expression est au sens figé, mais avec un pronom redoublant le sujet :

(12) – *Pour Dana, en tous cas, y'a rien à faire.*

– *Tu m'étonnes, c'est sûr que pour Dana, les carottes, elles sont cuites.*

Cette réponse est jugée acceptable par 53 % des locuteurs, 42 % considèrent que d'autres francophones parlent comme ça, et une seule personne la trouve incorrecte. Cela montre donc que pour environ la moitié des personnes interrogées, cette structure est « bizarre », quoique acceptable, et pour l'autre moitié, elle est tout à fait acceptable.

Pour déterminer la possibilité de topicalisation des sujets des expressions figées, il faudrait donc d'autres tests et enquêtes. Néanmoins, il est difficile de créer des contextes testables avec des expressions idiomatiques qui sont propres à ce genre d'examen. En effet, en ce qui concerne le dernier contexte, on peut supposer que si la phrase *pour Dana, les carottes, elles sont cuites* avait été proposée en trois versions, la majorité aurait opté pour la version sans pronom clitique. Le redoublement n'est donc peut-être pas complètement « choquant », mais moins acceptable que l'absence du pronom clitique.

### **5. Conclusion**

Les tests présentés ci-dessus nous ont montré que la présence ou l'absence d'un pronom clitique sujet reprenant le syntagme nominal sujet n'est pas aléatoire mais est en corrélation avec la structure informationnelle de la phrase, ainsi qu'avec sa structure syntaxique.

Bien entendu, il reste certaines lacunes dues à l'enquête. Ce type de questionnaires à choix multiples ou de tests d'acceptabilité devrait être lié à des analyses de corpus oraux.

Le fait que le redoublement clitique des SN correspond à une structure de dislocation et donc de topicalisation semble être établi. Des précisions complémentaires seraient néanmoins nécessaires sur la relation entre les structures focalisantes et l'absence de redoublement, et la topicalisation du sujet d'expressions figées.

### **Références bibliographiques**

BENINCÀ Paola (2001), « The position of Topic and Focus in the left periphery », in : *Current Studies in Italian Syntax* (G. Cinque, G. Salvi éd.), Amsterdam, Elsevier, p. 39-64.

CREISSELS Denis (2006), *Syntaxe générale : une introduction typologique 2 (La phrase)*, Hermès.

DE CAT Cécile (2002), *French Dislocation*, Thèse de doctorat, University of York, UK.

DE CAT Cécile (2005), « French subject clitics are not agreement markers », *Lingua*, vol. 115, p. 1195-1219.



GÉCSEG Zsuzsanna (2007), « Sur les principes de l'articulation de la phrase assertive dans le hongrois et dans le français parlé », in : *La structure informationnelle de la phrase* (I. Kassai éd.), Budapest, L'Harmattan, p. 64-100.

RIZZI Luigi (1997), « The fine structure of left periphery », in : *Elements of Grammar. A Handbook of Generative Syntax* (L. Haegeman éd.), Dordrecht, Kluwer, p. 281-337.

---

MÁRTON GERGELY HORVÁTH

Université Eötvös Loránd de Budapest

Courriel : marton\_horvath@yahoo.com